

Monsieur le Ministre
des Affaires Etrangères
et de la Coopération
B.P. 179

KIGALI (RWANDA)

Paris, le 13 JUIL. 1978

REF. N° 9399 /78/SG/PSD/338/VML/RD

Monsieur le Ministre,

Suite à votre lettre n° 1649/04.02/19.1/MULT du 16 Mai 1978, je me permets de rappeler à votre attention que les deux domaines d'intervention du Programme Spécial tels que prescrits par les Instances de l'Agence sont :

1) l'Assistance Technique, c'est-à-dire l'envoi sur demande, d'experts, de conseillers et de consultants, pour des missions déterminées et de durée limitée ;

2) la Formation et le Perfectionnement de cadres, de Fonctionnaires et de Techniciens par l'octroi de bourses pour des stages pédagogiques ou pratiques dans divers Organismes ou Instituts Africains et exceptionnellement Européens ou Canadiens. La priorité est accordée à des disciplines à portée plutôt technique telles que : Administration, Commerce et Industrie, Santé, Agronomie, Transports, etc...

Le projet de Laboratoire d'Ichtyologie que vous nous avez transmis ne semble pas correspondre à l'un ou l'autre de ces deux objectifs.

Toutefois et sous réserve de votre accord nous soumettrons ce projet à l'examen du prochain Comité du Programme Spécial qui se réunira à Port-Au-Prince les 6 et 7 Novembre 1978.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Je suis heureux de constater que cet appui du Gouvernement Rwandais est resté indéfectible et s'est accru par le versement d'une contribution volontaire annuelle au Programme Spécial de Développement de l'Agence.

Je suis aussi heureux de constater que l'action de l'Agence en faveur de notre pays s'est aussi accru. Elle s'étend actuellement aux domaines culturel, scientifique et technique où je citerais quelques réalisations à savoir :

- la participation de linguistes rwandais aux projets sous-régionaux d'élaboration de Lexiques Spécialisés et de Dictionnaires Monolingues;
- l'octroi de bourses de stage individuel et de bourses de perfectionnement dans le cadre des sessions organisées par l'Ecole Internationale de Bordeaux;
- la mise à disposition d'experts pour la réalisation de deux études techniques, l'une relative à l'évaluation et la planification de l'action culturelle, l'autre relative à la conception d'un plan systématique de collecte de la tradition orale.

Je citerais également la contribution de l'ACCT à la mise en place de réseaux thématiques de recherche dans les Etats membres de la CEPGL.

Monsieur le Président de la Conférence Générale,

En février 1986 se tenait à Paris le premier Sommet

../

des Chef d'Etat et de Gouvernement des Pays ayant en commun l'usage du français, suivi par celui de Québec en septembre 1987. Ces Sommets ont insufflé une dynamique nouvelle à la coopération francophone, qui a modifié profondément le rôle de l'ACCT qui a acquis une place de choix dans la mise en oeuvre des décisions des Sommets. Je sais que nous partageons le même de souhait de voir le prochain Sommet de Dakar consacrer l'ACCT comme l'opérateur principal et privilégié des actions Sommets. Seule organisation intergouvernementale de la Francophonie, l'ACCT est l'institution qui garantirait à la nouvelle coopération francophone d'acquérir une dimension véritablement multilatérale. En effet, pour assurer le Suivi des Sommets, les fonds multilatéraux ne représentent actuellement que 44% contre 56% pour le bilatéral.

Parlant de la coopération bilatérale, je voudrais, à présent, m'adresser au Commissaire Général des Relations Internationales de la Communauté Française de Belgique pour souligner tout d'abord un fait d'évidence à savoir les liens d'amitié et de coopération qui se sont établis entre le Rwanda et la Belgique.

La coopération que nous voulons établir avec la Communauté Française de Belgique ne vient pas remplacer celle existant entre la Belgique et le Rwanda mais vient la consolider dans le respect des dispositions constitutionnelles et légales de chaque Etat.

.../

leur le Président,

permettez-moi de m'adresser à vous d'abord en votre
té de Président en exercice de la Conférence Générale
l'ACCT, fonction que vous assumez avec une compétence
un dévouement inégalables.

Créée en 1970, l'A.C.C.T., notre organisation
commune, regroupe les Etats ayant en commun l'usage de
la langue française et animés par une volonté commune de
coopérer dans les domaines ressortissant à l'éducation, à
la formation, à la culture, aux sciences et aux techniques.
Au fil des ans, l'A.C.C.T. est devenue l'expression d'une
solidarité réelle qui s'est établi entre des partenaires
ayant des ressources pourtant inégales. Avec des moyens
souvent limités, tout au moins, en comparaison des moyens
dont disposent d'autres organisations internationales,
l'ACCT est devenu un instrument efficace de coopération
culturelle, scientifique et technique entre ses pays
membres.

En 1983, la visite que M. OMONO NGURU, alors
Secrétaire Général de l'ACCT a effectué dans notre Pays
avait été l'occasion d'une part de souligner l'appui du
Gouvernement Rwandais à l'action générale menée par
l'Agence et d'autre part de constater, avec satisfaction,
les bonnes réalisations de l'ACCT dans notre pays.

..!

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président en exercice
Générale de l'A.C.C.T.
Monsieur l'Ambassadeur
Monsieur le Commissaire Général aux Relations
Internationales de la Communauté Française de
Belgique,
Madame,
Messieurs,
Chers Invités,

Je voudrais dire quelques mots pour souhaiter au
nom du Gouvernement Rwandais, la bienvenue dans notre Pays
à M. Roger DEHAYEE, Président en exercice de la Conféren
Générale de l'Agence de Coopération Culturelle et Techn
et Commissaire Général aux Relations Internationales de
Communauté Française de Belgique et à la délégation
l'accompagne.

C'est pour moi un plaisir de les saluer ce
de les accueillir autour de cette table puisque
tion du nouveau Recteur de l'Université Nation
ne m'a pas permis de venir les accueillir à l

Je tiens à dire à nos hôtes distingués
ménagerons aucun effort afin de rendre le
agréable que fructueux.

Programme de visite de M. Roger DEHAYBE, Commissaire
Général aux Relations internationales et Président de
l'ACCT - Kigali 23-25.02.89

Jeudi, le 23.02.89

- 11.15 - arrivée délégation
- accueil par Secrétaire Général Ministère Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique (Minesupres) et correspondant rwandais ACCT (également DG Culture au Minesupres)
- ~~13.00~~ 13.00 - lunch privé résidence Ambassadeur
- ~~14.30~~ 15.30 - rencontre avec M. J.J. Bouché, Conseiller à la Présidence
- ~~16.30~~ 16.30 - entretien avec Directeur ORINFOR
- 18.30 - cocktail "Amon nos autas"
- 20.00 - dîner officiel offert par Minesupres - Hôtel des 1000 Collines

Vendredi, le 24.02.89

- 07.30 - entretien avec Ministre Nyandwi, Minesupres
- 08.45 - réunion de travail présidée par Secrétaire Général Minesupres et correspondant ACCT
- thèmes : - ACCT (programme CLAC)
- accord culturel
- coopération francophone

12.00 - déjeuner libre

En matinée du vendredi, M. Mignolet pourrait approfondir ses entretiens avec ORINFOR.

- 14.30 - visite Ecole de musique (stade Amahoro, rendez-vous sur place)
- 15.30 - visite du CNRE
- 17.30 - 19.30 - conférence sur la francophonie *et Afrique*
- 19.30 - dîner officiel offert par l'Ambassadeur à la résidence

Samedi, le 25.02.89

- 08.00 - éventuel entretien sur compte rendu négociations avec DG Culture
- 09.00 - entretien de clôture avec Minesupres (éventuellement, en audience présidentielle)
- par la suite, autres contacts locaux possibles, dont :
 - Comité Amon nos autas
 - Centre d'Echanges Culturels Franco-rwandais
 - Conseiller Culturel Ambassade de France (fête du livre), etc.